

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : MDE 15/016/2007 – ÉFAI
9 mars 2007

Action complémentaire sur l'AU 315/06 (MDE 15/092/2006, 23 novembre 2006) – Craintes pour la sécurité

ISRAËL ET

TERRITOIRES OCCUPÉS

Défenseurs des droits humains dans les territoires occupés

De nouvelles attaques ont été perpétrées par des colons israéliens contre des défenseurs des droits humains qui œuvrent dans les territoires occupés. Le président d'une organisation internationale présente dans cette zone a déclaré qu'il craignait que la vie de ces personnes ne soit menacée si ces attaques continuaient.

Le 5 mars, un membre suédois de la Temporary International Presence in Hebron (TIPH, Présence internationale temporaire à Hébron), une mission d'observation internationale qui joue un rôle protecteur en menant des actions de surveillance sur les attaques contre des Palestiniens à Hébron, a été agressé par un colon israélien dans cette ville. Selon la TIPH, Eric Mohlin et d'autres membres de cette mission se trouvaient à bord d'un véhicule près de la colonie israélienne de Beit Hadassah, lorsqu'un jeune colon a jeté une grosse pierre sur leur pare-brise. Ils se sont alors arrêtés à un poste de contrôle israélien situé à proximité. Tandis qu'Eric Mohlin parlait à l'un des soldats présents à ce poste, un colon israélien a, semble-t-il, lancé une autre pierre dans sa direction. L'observateur international, qui perdait beaucoup de sang, a été transporté à l'hôpital pour y être soigné, d'abord à Hébron, puis à Jérusalem. Il en est sorti le lendemain.

Karl-Henrick Sjursen, le chef de mission de la TIPH, a plus tard déclaré : « *Cet événement n'est que le dernier en date d'une série de violentes agressions subies par des observateurs de la TIPH dans cette zone. Si rien n'est fait pour mettre un terme à ces actes, leurs auteurs arriveront bientôt à provoquer une incapacité physique permanente chez l'une de leurs victimes, voire, dans le pire des cas, à tuer quelqu'un.* »

Au cours de la même journée, deux autres défenseurs des droits humains travaillant pour l'organisation internationale Christian Peacemaker Team (CPT) à Hébron ont été pris pour cibles par de jeunes colons israéliens. Art Arbour, un ressortissant canadien, et Janet Benvie, une Britannique, ont été arrêtés par un soldat israélien à un poste de contrôle situé près de la colonie de Beit Hadassah. Pendant qu'ils attendaient tous deux que leurs papiers d'identité soient contrôlés, un groupe de jeunes garçons israéliens, âgés de huit à douze ans, s'est approché d'eux. Sous les yeux du militaire, l'un d'eux a craché sur Janet Benvie à plusieurs reprises, tandis qu'un autre donnait des coups de pieds dans la jambe de celle-ci. Art Arbour a reçu une pierre sur l'oreille et s'est mis à saigner abondamment. Après avoir été agressés, ces défenseurs des droits humains ont demandé au soldat pourquoi il n'était pas intervenu. Ce dernier leur aurait répondu que ce n'était « *pas [son] travail* ».

Ces attaques sont les dernières en date d'une série d'agressions perpétrées par des colons israéliens contre des défenseurs internationaux des droits humains au cours des derniers mois et années ; ces attaques visent apparemment à décourager et éliminer la présence de témoins étrangers, privant ainsi la population palestinienne locale de cette forme limitée de protection.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les colonies israéliennes de la Cisjordanie, un territoire occupé, sont illégales aux termes du droit international. Il arrive fréquemment que des colons israéliens attaquent des villageois palestiniens. À Hébron, les colonies israéliennes sont situées au centre de la ville, de telle sorte que les mouvements des habitants palestiniens sont soumis à des restrictions draconiennes. Les organisations internationales présentes dans cette zone – la TIPH, la CPT et l'International Solidarity Movement (ISM, Mouvement de solidarité internationale) – cherchent à protéger les Palestiniens des attaques, car la police et l'armée israéliennes manquent de détermination à assurer la sécurité de ces derniers.

Aucune enquête ne semble avoir été réellement menée sur les plaintes déposées auprès de la police israélienne par plusieurs dizaines de défenseurs internationaux des droits humains, dont des délégués d'Amnesty International, attaqués par des colons israéliens ces dernières années. La situation est la même en ce qui concerne les plaintes déposées par les Palestiniens victimes d'attaques de colons israéliens. Le 18 novembre, Tove Johannsson, une défenseure suédoise des droits humains âgée de dix-neuf ans, a été agressée par des colons israéliens alors qu'elle passait un poste de contrôle avec des écoliers palestiniens, près de la colonie israélienne de Tel Rumeida, à Hébron. À la suite de cette attaque, elle et ses collaborateurs ont fait des dépositions, mais aucun de ses agresseurs présumés n'a été traduit en justice. L'impunité dont ont bénéficié les colons responsables de ces violences a encouragé de nouvelles attaques.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en hébreu ou dans votre propre langue) :

- faites part de votre inquiétude à la suite des informations faisant état de deux attaques distinctes perpétrées le 5 mars contre des défenseurs des droits humains œuvrant dans les territoires occupés, et dites que vous constatez que ces actes semblent s'inscrire dans une série d'agressions et d'actes d'intimidation visant systématiquement les défenseurs des droits humains dans cette zone ;
- exhortez les autorités à veiller à ce qu'une enquête exhaustive, indépendante et impartiale soit menée sans délai sur les attaques dont ont été victimes Eric Mohlin, membre du TIPH, et Art Arbour et Janet Benvie, bénévoles de la CPT, et à ce que les personnes soupçonnées d'en être responsables soient déférées à la justice ;
- dites-vous préoccupé par le fait que les colons israéliens continuent de bénéficier d'une totale impunité pour de telles attaques ;
- demandez que des mesures concrètes soient prises pour mettre fin aux attaques de colons israéliens contre des Palestiniens et des défenseurs des droits humains.

APPELS À :

Ministre de la Justice :

Professor Daniel Friedmann
Minister of Justice
Ministry of Justice
29 Salah al-Din Street
Jerusalem 91010
Israël

Fax : +972 2 628 7757/ +972 2 628 8618 / +972 2 530 3367

Courriers électroniques : sar@justice.gov.il / tifereth@justice.gov.il

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Affaires étrangères :

Tzipi Livni
Minister of Foreign Affairs
Ministry of Foreign Affairs
9 Yitzhak Rabin Boulevard
Kiryat Ben-Gurion
Jerusalem 91035
Israël

Fax : +972 2 628 7757/ +972 2 628 8618

Courriers électroniques : sar@mfa.gov.il

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques d'Israël dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 20 AVRIL 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*